

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 28 août dernier (1896), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Gaspé, Grande-Rivière, M. James Méthot, fils de Charles, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.

Saint-Georges de Malbaie :—MM. John Dumas et Pierre Lamarre, en remplacement de MM. Narcisse Dumas et John Comeau.—*Gazette officielle*, 5 septembre courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire d'Hali-fax-Sud, comté de Mégantic, les sept premiers lots du premier rang du canton d'Irlande (Mégantic), et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de "Wolfestown", comté de Wolfe.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1897).—*Gazette officielle*, 5 septembre courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher des municipalités scolaires de Saint-Louis du Mile-End et du Coteau-Saint-Louis, comté d'Hochelaga, le territoire formant la paroisse de "Saint-Edouard de Montréal", telle qu'érigée par proclamation publiée dans la *Gazette officielle* du 4 janvier dernier (1896), et l'annexer à la municipalité de la cité de Montréal, sous le contrôle du bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal.

Cette annexion ne devant s'appliquer qu'aux catholiques romains seulement, et ne prendre effet que le 1er juillet prochain (1897).—*Gazette officielle*, 5 septembre courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité de Saint-Justin, Maskinongé, les lots du cadastre de ladite paroisse, depuis et y compris le No 449 jusqu'au No 462 inclusivement, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de Maskinongé.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1897).—*Gazette officielle*, 5 septembre courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 3 septembre courant (1896), de nommer MM. R.-T. Walsh, John Blackett, John Maw, John Baird et James

Simpson, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité du "village d'Ormstown", comté de Châteauguay.—*Gazette officielle*, 12 septembre courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 31 août dernier (1896), de nommer MM. Napoléon Godin, Ferdinand Langlais, Jean-Baptiste Boutet, Louis Gignac et Honoré Thiabeau, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité scolaire de "Sainte-Christine", comté de Portneuf.—*Gazette officielle*, 12 septembre courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 31 août dernier (1896), de nommer M. le docteur J.-Eugène Guillemette, membre du bureau d'examineurs de Charlevoix et Saguenay, en remplacement du Dr Chs.-A. Clément, démissionnaire.—*Gazette officielle*, 12 septembre courant.

Bureau des Examineurs catholiques de Montréal.

SÉANCE DU 14 JUILLET 1896.

(Suite.)

ECOLE MODÈLE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

½ heure.

1° Quand met-on le pluriel après l'adjectif possessif *leur* ?

2° Quand remplace-t-on l'adjectif possessif par l'article ?

3° L'adjectif peut-il servir d'antécédent au pronom relatif ?

4° Après l'imparfait, les passés, le plus-que-parfait, et les conditionnels, quel temps du subjonctif faut-il employer ?

5° Quelle est la règle d'accord des participes passés coté, valu, pesé ?